

**Ministry of Tourism,
Culture and Sport**

Minister

6th Floor
438 University Avenue
Toronto, ON M7A 2A5
Tel: 416 326-9326

**Ministère du Tourisme, de la
Culture et du Sport**

Ministre

6^e étage
438, avenue University
Toronto (Ontario) M7A 2A5
Tél : 416 326-9326



1 octobre 2022

Monsieur Aaron Campbell
Président du conseil d'administration
Ontario Créatif
Bureau 501, Tour Sud
175, rue Bloor Est
Toronto (Ontario)
M4W 3R8

Lettre de mandat pour l'exercice 2023-2024

Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous faire part des priorités de notre gouvernement concernant Ontario Créatif pour l'exercice 2023-2024.

En tant que président, vous jouez un rôle essentiel pour aider Ontario Créatif à réaliser son mandat. Il est important que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de votre organisme restent en harmonie avec les priorités et l'orientation de notre gouvernement. En tant que membres du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir dans l'intérêt supérieur des Ontariens et s'assurer de fournir de la valeur aux contribuables. Ils sont également tenus d'adhérer aux politiques et aux directives du gouvernement.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre expose nos attentes concernant Ontario Créatif pour l'exercice 2023-2024. Ces priorités sont les suivantes :

1. Gestion de la compétitivité, de la durabilité et des dépenses

- Déterminer et chercher des façons de générer des revenus au moyen de partenariats, le cas échéant.
- Trouver des possibilités de faire des gains d'efficacité et des économies grâce à des pratiques innovantes et à l'amélioration de la viabilité des programmes.
- Fonctionner dans les limites des fonds versés à votre organisme.
- Se conformer aux orientations applicables en matière de centralisation de la chaîne d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne l'harmonisation des

contrats pour les achats prévus et en cours, les pratiques comptables et les mesures provisoires en matière d'immobilier pour les bureaux de l'organisme.

- Atteindre les résultats de référence concernant les stratégies et les directives en matière de rémunération.

2. Transparence et responsabilisation

- Se conformer aux directives et politiques gouvernementales applicables, et veiller à la transparence et à la responsabilisation dans les rapports.
- Respecter les normes et pratiques comptables, et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et l'obligation de rendre des comptes de l'organisme.

3. Gestion du risque

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace visant à déterminer, à évaluer et à atténuer les risques pour l'organisme, notamment en ce qui concerne les répercussions de la COVID-19 et tout risque d'urgence future.

4. Gestion de la main-d'œuvre

- Optimiser votre capacité organisationnelle à soutenir la meilleure prestation de services publics possible, notamment en redéployant les ressources vers les domaines prioritaires, le cas échéant.
- Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en relevant les possibilités d'installation ou de déplacement d'organismes nouveaux ou existants dans des collectivités à moindre coût.

5. Diversité et inclusion

- Mettre au point et encourager des initiatives en matière de diversité et d'inclusion en favorisant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Adopter une démarche de mobilisation pour l'inclusion afin que toutes les voix soient entendues pour éclairer les politiques et la prise de décisions.

6. Collecte de données

- Améliorer la manière dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, l'échange de renseignements et la production de rapports pour éclairer les rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Accroître l'échange des données avec Approvisionnement Ontario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des achats, les

ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs, afin d'appuyer la prise de décisions fondées sur des données.

7. Prestation numérique et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre la numérisation pour la prestation de services en ligne afin d'assurer le respect des normes de service à la clientèle.
- Utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, ce qui comprend le maintien des méthodes de prestation qui ont évolué depuis la COVID-19.

Ses engagements ont été pris à l'échelle du gouvernement et visent les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration.

Ontario Créatif est un partenaire clé du ministère. Je suis conscient de l'impact important de la pandémie sur les finances et les activités de votre organisme, et je compte sur vous pour donner l'exemple alors que la province s'attaque à de nouveaux défis financiers.

Alors que vous entamez votre processus de planification des activités pour l'année à venir, je compte sur vous pour favoriser une croissance économique durable tout en vous acquittant de votre mandat d'assurer la responsabilité des secteurs créatifs dynamiques de l'Ontario. Ce faisant, et en collaboration avec le ministère, je vous invite à travailler avec d'autres organismes, des partenaires du ministère, des intervenants et des collectivités pour favoriser l'innovation efficace dans tous les secteurs d'activité, en accordant une attention particulière à la promotion de vos réussites auprès les Ontariens.

En plus de soutenir notre rétablissement collectif après la pandémie mondiale et d'aider les secteurs du tourisme et de la culture à revenir aux niveaux d'activité antérieurs à la pandémie, voire à les dépasser, je m'attends à ce qu'Ontario Créatif fasse preuve d'excellence dans la prestation de ses programmes et de ses services en adaptant ses programmes d'investissement au besoin pour assurer le rétablissement et la résilience. De plus, veuillez concentrer vos efforts afin d'explorer les moyens de cibler le financement des projets qui soutiennent l'équité, la diversité et l'inclusion et améliorent la vie des candidats dans le temps et la compétitivité du secteur à l'échelle mondiale. Je vous demande de continuer à soutenir activement les efforts du gouvernement envers l'actualisation des crédits d'impôt pour les médias culturels. Je m'attends à ce que votre organisme élabore des stratégies fondées sur des données pour évaluer les répercussions de sa stratégie globale, de ses programmes et de ses services dans ces domaines et en rendre compte. Veuillez également travailler avec le ministère et les ministères partenaires pour élaborer et mettre en place des programmes pour les secteurs créatifs dans les domaines prioritaires, notamment l'attraction des talents et des investissements, la formation et l'esprit d'entreprise.

Je vous suis reconnaissant de votre engagement à mettre en valeur la merveilleuse diversité des collectivités de l'Ontario. En veillant à ce que votre mandat général, votre plan d'affaires et votre rapport annuel soient conformes aux priorités énoncées dans cette lettre, vous contribuerez directement à la croissance de l'économie dans les domaines de la création et du tourisme de cette province. En veillant à ce que votre mandat général, votre plan d'affaires et votre rapport annuel soient conformes aux priorités énoncées dans cette lettre, vous contribuerez directement à la croissance de l'économie de la création et culturelle de cette province.

Je serais heureux de discuter de cette lettre avec vous lors de notre prochaine rencontre. J'attends avec impatience de savoir comment vous intégrerez son contenu dans le prochain plan d'affaires de votre organisme et dans ses activités courantes.

Merci à vous et à vos collègues du conseil d'administration pour votre engagement continu envers Ontario Créatif. Votre travail et votre soutien continus sont précieux pour moi et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Sarah McQuarrie, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes et de la responsabilisation, par téléphone (416-212-6998) ou par courriel (sarah.mcquarrie@ontario.ca).

Sincères salutations,



Neil Lumsden
Ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

c. c. Karen Thorne-Stone, présidente-directrice générale, Ontario Créatif
Nina Chiarelli, sous-ministre, ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport
Sarah McQuarrie, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes et de la responsabilisation, ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.